



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 2 octobre 2018 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général, la greffière et la greffière adjointe sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- monsieur Jean-Paul Filion, décédé le 28 septembre à l'âge de 95 ans;
- monsieur Jean-Marc Hébert, décédé le 29 septembre à l'âge de 68 ans;
- madame Marie-Perle Pelletier Cloutier, mère de Joanne Cloutier, technicienne en documentation au Service des loisirs, décédée le 12 septembre à l'âge de 95 ans;
- monsieur Claude Goulet, époux de Sylvie Robert, greffière adjointe à la cour municipale, décédé le 22 septembre à l'âge de 59 ans.

RÉSOLUTION 2018-10-587
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

RÉSOLUTION 2018-10-588
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-020

La mairesse Madame Marlene Cordato invite la conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1447-020 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à la zone R-1 233-2.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1447-020, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2018-10-589
AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
– BÂTIMENT RÉSIDENTIEL – 3457, RUE JORDI-BONET – ZONE R-1 440 –
DOSSIER 1808-DM-350**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme, explique la demande de dérogation mineure relative au bâtiment résidentiel situé au 3457, rue Jordi-Bonet sur le lot 2 503 742 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 440.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'établir à 4,13 mètres le total des marges latérales entre le bâtiment et les lignes de lot pour cette propriété, représentant une dérogation de 0,37 mètre soit 8,2 % inférieure au total des marges latérales prescrit à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-590
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018 tel que soumis.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-591
RÈGLEMENT RV-1366-5 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé de son dépôt et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 11 septembre 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet du règlement et les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1366-5 sur la signalisation routière pour permettre le stationnement d'hiver de nuit.

De fixer à 20 \$ le coût de la vignette pour la saison 2018-2019.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-592
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1440-004 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1440-004 modifiant le plan des affectations du sol du Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme applicable aux lots 2 109 183 et 2 109 184, aux lots 5 348 672, 2 873 725 et 2 503 145 et à une partie des lots ayant front sur la montée Sanche.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-593
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-068 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-068 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone R-2 309 à même une partie de la zone C-2 310 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-594
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-069 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-069 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone C-2 475-1 à même une partie de la zone R-1 475 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-595
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-070 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-070 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone R-3 138 à même une partie des zones R-1 137 et R-2 140 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-596
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-021 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1447-021 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux zones I-1 129, I-2 131, R-3 138 et R-2 309.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-597
RÈGLEMENT RV-1647 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE reporter l'adoption du Règlement RV-1647 sur le remboursement des dépenses de recherche et de soutien des conseillers à une séance ultérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-598
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement des 10, 11, 12 et 13 septembre 2018 sur le Règlement RV-1646 prévoyant l'établissement de plans et devis et la surveillance des travaux de réaménagement du parc Charbonneau et autorisant un emprunt à ces fins.

Adoptée

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2018-10-599
RÈGLEMENT RV-1441-067**

Le projet de Règlement RV-1441-067 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux enseignes est déposé.

Le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1441-067 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux enseignes.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2018-10-600
RÈGLEMENT RV-1446-004**

Le projet de Règlement RV-1446-004 modifiant le Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures en ce qui a trait aux dispositions sur les enseignes est déposé.

Le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures en ce qui a trait aux dispositions sur les enseignes.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2018-10-601
RÈGLEMENT RV-1447-019**

Le projet de Règlement RV-1447-019 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux enseignes est déposé.

Le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux enseignes.

**RÉSOLUTION 2018-10-602
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 17 août au 6 septembre 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-603
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 août 2018 montrant un total des activités de 5 856 474,84 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-604
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 11 septembre 2018 et révisée par le Service de la trésorerie le 12 septembre 2018, montrant un montant payable total de 755 753,92 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-605
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 10 OCTOBRE 2018 AU MONTANT DE
6 139 000 \$ - ADJUDICATION**

ATTENDU la délégation à la trésorière du pouvoir d'accorder le contrat de financement par émission d'obligations que la Ville est autorisée à émettre suivant l'article 555.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre c-19);

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée en titre, le ministère des Finances a reçu cinq soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes, à savoir :

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

949 000 \$	2,25000 %	2019
979 000 \$	2,55000 %	2020
993 000 \$	2,70000 %	2021
1 025 000 \$	2,85000 %	2022
2 193 000 \$	2,95000 %	2023

Prix : 99,01900

Coût réel : 3,13078 %

2 - MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

949 000 \$	2,30000 %	2019
979 000 \$	2,60000 %	2020
993 000 \$	2,75000 %	2021
1 025 000 \$	2,85000 %	2022
2 193 000 \$	2,95000 %	2023

Prix : 98,99497

Coût réel : 3,15288 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

949 000 \$	2,30000 %	2019
979 000 \$	2,50000 %	2020
993 000 \$	2,65000 %	2021
1 025 000 \$	2,85000 %	2022
2 193 000 \$	2,90000 %	2023

Prix : 98,82600

Coût réel : 3,15614 %

4 - BMO NESBITT BURNS INC.

949 000 \$	2,10000 %	2019
979 000 \$	2,25000 %	2020
993 000 \$	2,50000 %	2021
1 025 000 \$	2,75000 %	2022
2 193 000 \$	2,90000 %	2023

Prix : 98,57500

Coût réel : 3,16023 %

5 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

949 000 \$	2,30000 %	2019
979 000 \$	2,60000 %	2020
993 000 \$	2,70000 %	2021
1 025 000 \$	2,80000 %	2022
2 193 000 \$	3,00000 %	2023

Prix : 98,99330

Coût réel : 3,16223 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Financière Banque Nationale inc. est la plus avantageuse;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par la trésorière de son rapport d'adjudication du contrat pour la vente de l'émission des obligations au montant de 6 139 000 \$ suite à l'appel d'offres public du 24 septembre 2018, conformément au Règlement RV-1072.

DE reconnaître et d'autoriser l'octroi du contrat adjugé à la firme Financière Banque Nationale inc., pour la vente de l'émission du 24 septembre 2018 des obligations au montant de 6 139 000 \$, conformément à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes.

DE demander à Financière Banque Nationale inc. de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. pour l'inscription en compte de cette émission.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-606
PLAN STRATÉGIQUE VISION 2025 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'adopter le Plan stratégique Vision 2025 préparé par Raymond Chabot Grant Thornton et révisé en octobre 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-607
SERVICES D'ÉQUIPES SPÉCIALISÉES EN SAUVETAGE TECHNIQUE ET
ÉCHANGE DE SERVICES EN MATIÈRE DE PROTECTION CONTRE
L'INCENDIE – ENTENTE INTERMUNICIPALE**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver le projet d'entente avec la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac ayant trait aux services d'équipes spécialisées en sauvetage technique et à l'échange de services en matière de protection contre l'incendie.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-608
ACTIVE CANADA INC. – ADDENDA AU BAIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver l'addenda numéro 2 au bail commercial intervenu entre la Ville et Active Canada inc. le 15 août 2018 ayant trait à la modification de la date d'échéance prévue pour la réalisation des travaux de nettoyage et d'aménagements paysagers sur les lots faisant l'objet du bail.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-609
BANQUE NATIONALE DU CANADA – RÉSILIATION ANTICIPÉE DU BAIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE ratifier l'entente signée le 25 septembre 2018 avec la Banque Nationale du Canada ayant trait à la résiliation anticipée au 31 décembre 2018 du contrat de location du 938, boulevard de la Grande-Allée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-610
ASPHALTE, BÉTON, CARRIÈRES RIVE-NORD INC, INGÉMAX INC ET
SOLMATECH INC – TRANSACTION ET QUITTANCE**

ATTENDU que, dans le cadre du dossier de Cour portant le numéro 700-17-013705-164, la Ville poursuit solidairement Asphalté, Béton, Carrières Rive-Nord inc., Ingemax inc. et Solmatech inc. pour une somme de 200 000 \$, en plus des intérêts et frais, le tout représentant la valeur de travaux correctifs à être apportés à des rues pour lesquelles les défenderesses ont obtenu des contrats de service et de construction auprès de la Ville;

ATTENDU que les parties ont entamé des discussions qui ont permis d'en arriver à un projet de transaction ayant pour effet de régler définitivement cette affaire;

ATTENDU qu'au terme de la transaction, les travaux correctifs requis en pareilles circonstances seront réalisés à la satisfaction de la Ville, qui en assurera par ailleurs la surveillance et le contrôle des matériaux;

ATTENDU qu'en contrepartie, la Ville donne quittance aux défenderesses en capital, intérêts et frais;

ATTENDU la recommandation de la directrice des services juridiques et des procureurs de la Ville, Prévost Fortin D'Aoust, S.E.N.C.R.L.;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'entériner la transaction intervenue dans le dossier de Cour numéro 700-17-013705-164;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-611
PROTOCOLE D'ENTENTE 1052 P-63 POUR L'INSTALLATION DES
SERVICES MUNICIPAUX SUR LA RUE YVONNE-LACROIX - TRONÇON I –
ADDENDA NUMÉRO 2**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver l'addenda numéro 2 au Protocole d'entente 1052 P-63 pour l'installation des services municipaux sur la rue Yvonne-Lacroix – Tronçon I, ayant trait à la plantation d'un arbre en cour arrière sur tout terrain construit ou à être construit faisant l'objet du protocole.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-612
PROTOCOLE D'ENTENTE 1052 P-64 POUR L'INSTALLATION DES
SERVICES MUNICIPAUX SUR LA RUE YVONNE-LACROIX - TRONÇON II –
ADDENDA NUMÉRO 1**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver l'addenda numéro 1 au Protocole d'entente 1052 P-64 pour l'installation des services municipaux sur la rue Yvonne-Lacroix – Tronçon II, ayant trait à la plantation d'un arbre en cour arrière sur tout terrain construit ou à être construit faisant l'objet du protocole.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-613
GESTION DES EAUX PLUVIALES – CONSTRUCTION D'UNE STATION-
SERVICE SUR LE LOT 6 179 027 – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU que la construction d'une station-service sur le lot 6 179 027 inclut le projet de gestion des eaux pluviales et que ce projet, tel que soumis, ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur applicable aux travaux et dont la juridiction relève de la municipalité;

ATTENDU que le lot est situé à l'extérieur de l'aire retenue pour fin agricole ainsi qu'à l'extérieur de la zone inondable;

ATTENDU que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la firme Genexco à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) l'autorisation pour des travaux de gestion des eaux pluviales dans le cadre des travaux de construction d'une station-service sur le lot 6 179 027 du cadastre du Québec.

D'obtenir du propriétaire Picard Construction inc. l'engagement de transmettre au ministère (MDDELCC) une attestation d'un ingénieur sur la conformité des travaux avec l'autorisation accordée lorsque ces travaux seront terminés.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-614
PRESSION DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LA RUE GILLES –
REMBOURSEMENT DU RÉGULATEUR DE PRESSION**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'autoriser le remboursement maximal de 85 \$ du coût d'acquisition de tout régulateur de pression par résidence située sur la rue Gilles, sur présentation par le propriétaire d'une facture à cet effet.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-615
COMITÉ DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE – NOMINATIONS**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE nommer les personnes suivantes membres du comité de sécurité routière de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, à compter des présentes jusqu'à la désignation de leur remplaçant, à savoir :

- monsieur le conseiller Daniel Kaeser à titre de membre principal;
- madame la conseillère Lori Doucet à titre de membre substitut;
- le directeur général Me Karl Sacha Langlois à titre de fonctionnaire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-616
COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL – COMITÉ DE SUIVI DE LA
POLITIQUE CULTURELLE – NOMINATIONS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE nommer les personnes suivantes membres du comité de suivi de la politique culturelle à compter du 3 octobre 2018 :

- madame Geneviève Barrière, à titre de membre citoyen, pour un mandat d'un an;
- madame Luce Lamoureux, à titre de membre citoyen, pour un mandat d'un an;
- madame Léticia Lacroix, à titre de membre citoyen, pour un mandat d'un an;
- monsieur Sam Simard, à titre de membre citoyen, pour un mandat d'un an;
- madame Alexandra Boudreault, à titre de membre citoyen, pour un mandat de deux ans;
- madame Jacinthe Blanchard-Pilon, à titre de membre citoyen, pour un mandat de deux ans;
- madame Linda Julien, à titre de membre citoyen, pour un mandat de deux ans;
- madame Isabel Du Paul, à titre de membre citoyen, pour un mandat de deux ans.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-617
COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL – COMITÉ DU CONSEIL
JEUNESSE – NOMINATIONS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE nommer les personnes suivantes membres du comité du conseil jeunesse à compter des présentes :

- madame Jasmine Edwards, à titre de membre citoyen, pour un mandat de deux ans;
- madame Éliane Le Myre, à titre de membre citoyen, pour un mandat de deux ans;
- madame Charlotte Veillette-Cloutier, à titre de membre citoyen, pour un mandat de deux ans.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-618
COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL – COMITÉ DE LA TOPONYMIE
ET DU PATRIMOINE – NOMINATIONS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE nommer les personnes suivantes membres du comité de la toponymie et du patrimoine à compter des présentes, jusqu'à la désignation de leur remplaçant :

- madame Jacinthe Blanchard-Pilon, à titre de membre citoyen;
- madame Sonia Archat, à titre de membre citoyen;
- madame Suzanne Tardif, à titre de membre citoyen;
- monsieur Fernand Piotte, à titre de membre citoyen.

Adoptée

Remplacée par la
résolution 2018-12-731

**RÉSOLUTION 2018-10-619
PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION
DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2014 À 2018**

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE s'engager à respecter les modalités du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 qui s'appliquent à la Ville.

DE s'engager à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

D'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

- de la programmation de travaux;

- de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans la lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

DE s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

DE s'engager à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

D'attester par la présente résolution que la programmation de travaux ci-après comporte des coûts réalisés véridiques, à savoir :

Bilan de la programmation de travaux

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2014-2018

A - Population selon le décret de la population pour l'année 2014 :	27 299
B - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir (A x 28\$) :	764 372 \$
C - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme (B x 5) :	3 821 860 \$
D - Contribution gouvernementale (montant visé par la programmation de travaux) :	7 900 058 \$
E - Total des investissements à réaliser (C + D) :	11 721 918 \$

Investissements prioritaires

Travaux priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	109 698 \$	109 698 \$
2016-2017	0 \$	54 637 \$	54 637 \$
2017-2018	0 \$	255 124 \$	255 124 \$
2018-2019	582 903 \$	444 224 \$	1 027 127 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	582 903 \$	863 683 \$	1 446 586 \$

Travaux priorité 2 - Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	231 803 \$	231 803 \$
2016-2017	0 \$	87 474 \$	87 474 \$
2017-2018	0 \$	333 220 \$	333 220 \$
2018-2019	0 \$	33 675 \$	33 675 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	686 172 \$	686 172 \$

Travaux priorité 3 - Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	1 737 075 \$	1 737 075 \$
2016-2017	0 \$	1 821 099 \$	1 821 099 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	1 494 353 \$	786 955 \$	2 281 308 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	1 494 353 \$	4 345 129 \$	5 839 482 \$

Travaux priorité 4 - Voirie locale, matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales

Sommaire des coûts des travaux du MAMOT

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	207 546 \$	207 546 \$
2017-2018	0 \$	593 820 \$	593 820 \$
2018-2019	0 \$	37 854 \$	37 854 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	839 220 \$	839 220 \$

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	0 \$	0 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$

Coût total des travaux - Priorités 1 à 4

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	2 078 576 \$	2 078 576 \$
2016-2017	0 \$	2 170 756 \$	2 170 756 \$
2017-2018	0 \$	1 182 164 \$	1 182 164 \$
2018-2019	2 077 256 \$	1 302 708 \$	3 379 964 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	2 077 256 \$	6 734 204 \$	8 811 460 \$

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus et réalisés :	8 811 460 \$
Montant de la contribution gouvernementale :	7 900 058 \$
Surplus / déficit :	911 402 \$

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-620
FERMETURE DE LA RUE CHAVIGNY – AUTORISATION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE limiter la circulation automobile sur la rue Chavigny le 31 octobre 2018, de 16 h à 21 h, pour procéder au montage et au démontage des équipements d'animation dans le cadre de la fête d'Halloween qui se tiendra au Centre d'interprétation de la nature (CIN).

DE transmettre une lettre aux résidents de la rue Chavigny pour les aviser de cette fermeture.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-621
FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE – AUTORISATION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser la fermeture de la bibliothèque à 16 h 30, le vendredi 7 décembre 2018, pour permettre à tous les employés de participer à la fête de Noël des employés municipaux.

D'aviser la population et les usagers de la bibliothèque de cette mesure d'exception dès le 23 novembre 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-622
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE – TERRAINS PRIVÉS VACANTS OU
CONSTRUITS**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service des travaux publics à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains privés vacants ou construits identifiés à la liste du 30 août 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-623
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS – OPÉRATION NEZ ROUGE
LAVAL-BASSES-LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accorder une aide financière de 200 \$ à l'organisme Opération Nez Rouge Laval – Basses-Laurentides pour la campagne 2018.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-624
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'août 2018 montrant un total mensuel de 1 797 485 \$ et un cumulatif de 40 626 865 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-625

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
OPTI-LAB COSTCO – 3650, AVENUE DES GRANDES-TOURELLES – ZONE
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 septembre 2018 portant le numéro R-18-CU-4001 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction pour le centre optique Opti-Lab Costco à être implanté sur le lot 5 462 075 du cadastre du Québec, au 3650, avenue des Grandes-Tourelles dans la zone I-1 404 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture préparé par Campanella & associés, daté du 21 septembre 2018;
- plan d'aménagement paysager préparé par Strathmore, daté du 24 septembre 2018;
- lettre explicative du projet préparée par Montoni, datée du 28 juin 2018;
- panneau des échantillons préparé par Montoni, daté du 24 septembre 2018.

Cette approbation est conditionnelle à l'approbation du plan d'aménagement paysager par la division environnement du Service des travaux publics et au dépôt d'une garantie financière de 100 000 \$ pour la réalisation de l'aménagement paysager et le démantèlement de la butte donnant front à l'autoroute 15.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-10-626

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
PROJET D'ENSEIGNES – LASSONDE – 3810, RUE ALFRED-LALIBERTÉ –
ZONE I-1 470 ET I-2 472**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 septembre 2018 portant le numéro R-18-CU-3094 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour le projet d'enseignes de l'entreprise Lassonde située au 3810, rue Alfred-Laliberté, dans les zones I-1 470 et I-2 472 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et détails des enseignes préparés par Bélanger Branding design le 30 août 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-627
RAPPORT D'EMBAUCHE – PÉRIODE DU 11 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE
2018**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport des engagements temporaires de personnel dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 11 juillet au 15 septembre 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-628
ENGAGEMENT – TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE AU SERVICE
DE SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'engager monsieur Marc-Antoine Gonthier au poste de technicien en prévention incendie, permanent à temps complet, au Service de sécurité incendie à compter du 3 octobre 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-629
ENGAGEMENT – COMMISSIONNAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX
PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'engager monsieur Jean-Sébastien Bélec au poste de commissionnaire, permanent à temps complet, au Service des travaux publics à compter du 3 octobre 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-10-630
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE
D'ENTENTE NO 44 - SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver le projet de lettre d'entente no 44 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 4238 ayant trait à la modification du titre du poste de technicien en prévention incendie.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les élus par la suite, prennent la parole à tour de rôle.

RÉSOLUTION 2018-10-631 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE lever la séance à 21 h.

Adoptée